



LOI AUDIOVISUELLE : CONVENTIONS COLLECTIVES, ATTENTION DANGER !

Paris, le 25 septembre 2008

L'intersyndicale alerte les salariés de l'audiovisuel public sur la volonté des employeurs de faire éclater les conventions collectives PTA et journalistes ainsi que l'ensemble des accords d'entreprise qui couvrent la quasi totalité des personnels de nos sociétés. L'intersyndicale rappelle le grave précédent de la Convention collective des Réalisateur de la télévision publique qui a été abusivement supprimée par les employeurs, et demande sa restauration.

L'intersyndicale mettra tout en œuvre, de façon unitaire, pour empêcher cette démolition programmée des acquis sociaux et pour faire restaurer toute convention supprimée. Les conventions collectives doivent rester le socle de la couverture des salariés de l'audiovisuel public et de France télévisions y compris celle des réalisateurs.

Tout en organisant nos conditions de travail, les conventions collectives PTA et Journalistes fondent la qualité du Service Public et nous permettent de présenter une Information et des programmes de qualité, au service des téléspectateurs. Il faudra une mobilisation sans faille pour ne pas voir disparaître dans les oubliettes de l'histoire audiovisuelle deux des meilleures conventions collectives du point de vue de leurs dispositions sociales.

Pour ce faire l'intersyndicale appelle les salariés à signer cette pétition pour exiger le maintien des conventions collectives et leur application à l'ensemble des salariés.

Je soutiens l'intersyndicale pour conserver ma convention collective et l'étendre à l'ensemble des salariés de France télévisions :

	NOM, Prénom	Société	Fonction	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

	NOM, Prénom	Société	Fonction	Signature
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				